

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et numérique

**29 AOÛT 2022**

## **Arrêté du fixant la composition du jury des concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2023**

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 5 août 2022 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2023.

### A R R Ê T E :

Article 1<sup>er</sup> : Monsieur Michel BARON, administrateur supérieur des douanes, est nommé président du jury des concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects organisés au titre de l'année 2023.

En cas d'empêchement du président, la présidence du jury sera exercée par Madame VITOUX Anne-Sophie, nommée à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

- Mme MOREL Camille, inspectrice des douanes et droits indirects ;
- Mme BOUILLET Céline, inspectrice des douanes et droits indirects ;
- M. GAUTHERON Guillaume, contrôleur principal des douanes et droits indirects ;
- Mme LHOMME Alexandra, contrôlease principale des douanes et droits indirects ;
- M. HANOUN Jean-Marc, inspecteur régional de troisième classe ;
- Mme LOPES-FREIRE Marie-Aélys, inspectrice des douanes et droits indirects ;
- Mme VITOUX Anne-Sophie, inspectrice principale de deuxième classe.

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **29 AOUT 2022**

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,  
*Et par délégation,*

Le directeur des services douaniers,

  
S. PICHEGRU